

PATRIMOINE – ACHAT DE 195 LOGEMENTS A PROMOLOGIS – AUTORISATION D'EMPRUNT PTP (PRET TRANSFERT DE PATRIMONE)

PRESENTATION :

Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 4 480 361,56 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'achat de 195 logements auprès de la Société Promologis. Il s'agit là d'un Prêt Transfert Patrimoine.

Pour le financement de cette opération, Monsieur le Directeur Général est invité à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un Contrat de Prêt composé de 1 Ligne du Prêt pour un montant total de 4 480 361,56 €, et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt :

Ligne du Prêt :	PTP
Montant :	4 480 361,56 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	25 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0,94 %. <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0 %</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision :	Double révisabilité limitée » (DL)
Taux de progressivité des échéances :	0 %

Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, autorisent à l'unanimité son Directeur Général à :

- signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.



Certifié exécutoire le

Nom/Prénom :

Qualité :

Cachet et signature :

Le Président

Yannick BOUBÉE

